



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Discours du Premier ministre François FILLON

Grand Paris

Saint-Denis (93), lundi 16 janvier 2012

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vous dire que c'est un grand plaisir pour Frédéric MITTERRAND, Maurice LEROY et moi-même d'être ici pour signer le premier accord-cadre du Grand Paris. Un accord qui lie l'Etat, la communauté d'agglomération de «Plaine commune» et la ville de Saint-Ouen, et qui va orienter l'élaboration du contrat de développement territorial du «Territoire de la culture et de la création» qui va voir le jour ici.

Lancée par le Président de la République il y a un peu plus de quatre ans, l'idée du Grand Paris, cher Patrick BRAOUEZEC, se concrétise et je dirais qu'elle se dessine de plus en plus nettement à travers des initiatives comme celle que je suis venu saluer aujourd'hui.

Le Grand Paris, c'est une réflexion à grande échelle et à long terme sur ce que doit être une métropole dans les premières décennies du XXI^e siècle.

C'est une réflexion sur la manière de franchir de nouveaux paliers de développement, en associant les énergies pour augmenter et pour déployer le potentiel formidable que recèle l'Île-de-France pour stimuler l'activité économique et pour résoudre les difficultés quotidiennes qui résultent de l'ancienneté des structures existantes.

Mais c'est aussi et c'est surtout une ambition.

C'est une ambition pour la France, qui a tout à gagner à la montée en puissance d'une métropole qui soit capable de tenir son rang à côté de ces gigantesques pôles urbains que sont New York, Londres, Tokyo, Shanghai ou Hong Kong.

Et c'est une ambition pour la région, c'est une ambition pour ceux qui y vivent, pour ceux qui y travaillent, pour l'amélioration de la qualité de la vie.

Je veux parler de qualité parce que ne devons pas être, alors même que je viens de citer quelques métropoles, dans la théorie froide du gigantisme, mais nous devons être dans celle de l'unité et de l'équilibre.

Je veux le dire – et au fond c'est le sens de ma venue ici – le Grand Paris, c'est une action qui ne se contente pas de venir d'en haut. C'est une action qui n'a pas vocation à s'imposer ex-nihilo, comme parfois je l'entends dire de manière caricaturale. C'est une action qui associe les territoires concernés, qui appelle les initiatives locales, qui est à l'écoute des attentes des citoyens et des projets des élus locaux.

Au nom de cette approche, nous sommes là pour dire ensemble que les différences politiques s'effacent au profit de l'intérêt général, comme les cloisons territoriales doivent, elles aussi, s'aplanir au profit d'une dynamique partagée et d'une dynamique visionnaire de l'espace.

J'ai voulu m'associer à la signature de cet accord cadre parce c'est le premier, mais aussi parce qu'il est exemplaire de cette logique d'adhésion qui préside aux 18 contrats de développement territorial que le Préfet de la région Île-de-France, Daniel CANEPA, prépare avec les communes et les intercommunalités.

Le Territoire de la culture et de la création va être, ici, un tremplin pour élargir les initiatives et les horizons.

En France, la culture est de très longue date un élément marquant de notre âme, un secteur déterminant de notre économie, un facteur puissant d'intégration et d'ascension sociale.

Je sais que, pour ce qui concerne en particulier l'industrie cinématographique, Luc BESSON est sensible à tous ces aspects et je veux dire que j'ai été impressionné par la visite que nous venons de faire dans cette Cité du Cinéma qu'il a voulu installer ici, à la limite de Saint-Ouen et de la Plaine Saint-Denis.

Et en visitant cet endroit magnifique je me souviens de la première conversation que j'ai eue avec lui, dans mon bureau, en 2008 au moment où la crise économique et financière semblait menacée l'avenir de ce projet, nous avons ensemble trouvé les moyens de rebondir grâce en particulier à l'engagement de la Caisse des dépôts ou à la décision prise d'implanter ici l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière.

Je trouve remarquable la spectaculaire reconversion qui est au cœur de ce projet, réhabiliter une ancienne centrale électrique d'EDF située en bord de Seine, lui donner une nouvelle vie, celle d'une cité où vont dialoguer des plateaux de tournage, des ateliers de fabrication de décors, une salle de projection, aussi bien que la prestigieuse école nationale supérieure Louis-Lumière.

Dans un contexte où le cinéma français se porte particulièrement bien en France -et je veux naturellement adresser toutes mes félicitations à Jean DUJARDIN et à toute l'équipe du film « The Artist » qui ont obtenu aujourd'hui ou cette nuit l'une des plus prestigieuses récompenses décernées aux Etats-Unis pour un film- dans ce contexte c'est un pari qui doit permettre de nous doter d'infrastructures à la mesure d'autres grands pays du cinéma et c'est une institution qui va créer de l'activité et qui va créer du rayonnement.

Au fond, ces contrats de projets doivent permettre à chaque territoire de tirer le meilleur des atouts dont il dispose. Ici, à Plaine commune et Saint-Ouen, la culture et la création, même si ces thèmes culturels sont au centre de bien d'autres projets du grand Paris appuyés par Frédéric MITTERRAND, comme la Tour Médicis à Clichy-Montfermeil ou les Archives Nationales à Pierrefitte. Dans la vallée de la Bièvre, c'est la santé. A Roissy-Tremblay, c'est le potentiel économique de l'aéroport.

Je mentionne là deux autres accords cadres qui vont être signés également dans les prochaines semaines.

A l'image de ce que nous avons fait avec les investissements d'avenir, le sens de notre action est de passer d'une logique de saupoudrage à une logique d'excellence qui consiste à tirer parti des points forts d'un territoire, pour les amener à un haut niveau de développement et de visibilité internationale.

C'est tout l'esprit de ce que nous avons engagé sur le plateau de Saclay, où le regroupement des grandes écoles, des universités et des organismes de recherche permettra de créer un des premiers pôles scientifiques au monde.

Dans chaque contrat de développement, l'accent est mis sur un secteur d'activité doit prendre part à une réflexion d'ensemble. Il n'est pas question de faire surgir des projets «hors sol».

Il faut les lier au territoire, il faut les lier à la forme de la ville et à son histoire, à l'existence quotidienne de ses habitants et à leurs préoccupations.

Il y a à cet égard trois points qui me paraissent essentiels et que cet accord cadre illustre parfaitement.

Le premier, c'est la dimension proprement urbaine, avec l'aménagement des structures actuelles et la création de nouveaux espaces et de nouveaux logements. A cet égard, la réflexion des architectes est déterminante, et l'on sait qu'elle est au cœur du projet du Grand Paris depuis les origines.

Nous avons créé l'atelier international du Grand Paris, nous lui avons donné les moyens de travailler et les collectivités l'ont rejoint. C'est l'adjoint au maire de Paris, Pierre MANSAT, qui préside à présent son conseil d'administration.

Du côté des architectes, je veux en particulier rendre hommage au travail considérable de monsieur Djamel KLOUCHE dans le cadre du projet que nous célébrons ce matin.

L'un des objectifs majeurs du Grand Paris est la construction de 70.000 logements par an.

Depuis 2007 nous avons beaucoup fait pour qu'il aboutisse. En particulier nous avons fait en sorte de libérer des espaces fonciers publics et de les valoriser, comme l'illustrent ici les projets qui se sont développés sur les espaces du fort d'Aubervilliers ou la mobilisation des terrains de l'établissement public d'aménagement Plaine de France.

Aujourd'hui, avec ce projet, les partenaires s'engagent sur la production de 4 200 logements par an à partir de 2015.

Et en la matière, je veux saluer les élus de ce territoire qui joignent leurs efforts à ceux de l'Etat.

Le deuxième point, c'est la dimension économique et sociale. La mise en place d'un contrat urbain de cohésion sociale communautaire est un point fort de cet accord, qui met l'accent sur la formation, qui invite à créer des liens entre les acteurs du projet de Territoire de la création et les filières d'enseignement – aussi bien au niveau supérieur qu'au lycée ou même qu'au collège ou à l'école.

Le troisième point, c'est le développement des infrastructures de transport.

C'est évidemment un aspect très important du Grand Paris, même si en réalité le Grand Paris ne se résume pas seulement à cette question des transports.

Nos efforts vont dans deux directions : la modernisation et le développement du réseau existant, et chacun comprend bien que c'est la première attente de nos concitoyens. Mais aussi la création du réseau Grand Paris Express qui va relier les différents pôles et qui va contribuer à dessiner le nouveau visage de la région Ile de France.

Je veux saluer le travail accompli par Maurice LEROY, à la suite de Christian BLANC et de Michel MERCIER, pour faire aboutir ce projet. Le dialogue constant avec la région présidée par Jean-Paul HUCHON a porté ses fruits. Nous avons aujourd'hui une ambition commune. Il faut maintenant la mener à son terme. L'Etat a mis les moyens nécessaires et il continuera à le faire.

S'agissant de la modernisation du réseau existant, une convention spécifique a été signée en septembre entre l'État et la région pour accélérer des chantiers emblématiques comme la rénovation des lignes du RER. Cela concerne en particulier le RER B qui dessert votre territoire, avec le projet en cours de réalisation de «RER B Nord +» qui améliorera la régularité de la ligne.

Pour le réseau Grand Paris Express, les dotations fiscales sont en place au profit de la Société du Grand Paris – qui est établie ici à Saint-Denis et dont André SANTINI préside le conseil de surveillance – et le plan de financement est bouclé.

Votre territoire sera au cœur de ce nouveau réseau puisqu'il sera desservi par trois de ses quatre lignes.

Et la gare de Pleyel en sera l'un des principaux carrefours.

Elle accueillera notamment le prolongement de la ligne 14. Une première phase jusqu'à Saint-Ouen doit être déclarée d'utilité publique en 2012 pour un démarrage des travaux fin 2013. Elle devrait contribuer fortement à la désaturation de la ligne 13. La réalisation de la gare de Pleyel et les aménagements qui vont l'accompagner devront être à la hauteur de l'importance de ce nœud dont le rôle sera considérable.

Plus généralement, les gares du Grand Paris pour lesquelles la Société du Grand Paris a mis en place 49 comités de concertations sont un des aspects majeurs de ce projet. Et d'ailleurs l'engouement suscité par la consultation internationale lancée par la SGP pour en définir l'identité en témoigne.

D'autres aspects encore montrent la richesse de ce projet urbain et la diversité des initiatives qu'il suscite.

Je pense aux projets qui postulent pour recevoir le label du Grand Paris devant un jury qui se réunira très prochainement sous la présidence de Patrick BRAOUEZEC et de Daniel CANEPA.

Je pense également aux études financées par la caisse des dépôts, dans le cadre des déclinaisons locales de la convention nationale qui a été signée par Augustin De ROMANET et Maurice LEROY il y a quelques mois.

Je me réjouis que la première de ces conventions locales soit également signée aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Avec cet accord cadre, une étape très importante est franchie, mais ça n'est qu'une étape !

Le but est de valider le projet de contrat de développement territorial en septembre pour une enquête publique début 2013.

Le but c'est surtout de concrétiser l'ensemble des actions prévues dans ce contrat pour que les habitants de Plaine Commune et de Saint-Ouen bénéficient pleinement des effets du Grand Paris.

Toutes les composantes sont aujourd'hui en phase de développement.

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour les voir aboutir et la signature d'aujourd'hui montre que cette mobilisation est partagée par tous.

Dans le contexte de concurrence internationale entre les grandes capitales, dans le contexte de crise que nous connaissons, toutes les énergies doivent être mobilisées pour préparer l'avenir.

La crise ne doit pas nous dicter je ne sais quel repli.

D'un côté il faut sérieusement et méthodiquement tenir les dépenses de l'Etat, et de l'autre, il faut miser sur de grands projets.

Parce que l'enjeu de cette crise, ce n'est pas de renoncer à notre puissance et à notre influence, c'est au contraire de les rétablir.

Eh bien le Grand Paris fait partie de ces idées structurantes qui doivent poser pour des décennies les fondements d'un renouveau.

C'est la raison pour laquelle je tenais à être parmi vous.